

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

INTERVENANT SOCIAL AU  
COMMISSARIAT DE POLICE DE  
CHATELLERAULT

2024

PRISM 86  
ISCG

POLICE  
NATIONALE

PRISM



ADSEA 86

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR  
LA SAUVEGARDE DE L'ENFANT À L'ADULTE

# LE PRISM

Le PRISM (Pôle de Réparation pénale, d'Investigation, de Soutien éducatif et de Médiation) est un pôle socio-éducatif regroupant différents services de milieu ouvert, indépendants les uns des autres, œuvrant dans le champ de la protection de l'enfance, de la délinquance des mineurs, du soutien aux familles et de l'aide aux victimes et des personnes majeures sous-main de Justice.

Toutes les mesures du PRISM mises en œuvre sont, pour la plupart, ordonnées par des magistrats (Parquet, juge des enfants, juge aux affaires familiales, juge d'instruction, juge des tutelles, Cour d'Appel), d'autres notifiées par le Président du Conseil Départemental. Dans le service d'aide aux victimes et celui de la médiation familiale, les personnes viennent à leur propre initiative.

Le PRISM possède des locaux à Poitiers et à Saintes, et à vocation à intervenir sur 3 départements : la Vienne; la Charente Maritime et la Charente

LE PRISM EST L'UN DES 5 POLES DE  
L'ADSEA 86 AUX COTÉS DU POLE  
ENFANCE, DU POLE SISA, DU POLE CART  
ET DU POLE PREVENTION SPÉCIALISÉ



14 rue de la demi lune  
86 000 Poitiers



3 rue du clos fleuri  
17 100 Saintes



05 49 00 26 52

05 46 73 14 68



prism@dsea86.fr

# SOMMAIRE

- 
- 01** Présentation du service
  - 02** Les missions de l'ISCG
  - 03** Les chiffres clefs
  - 04** Les moments clefs de l'année 2024
  - 05** les perspectives



# LE POSTE D'ISC



Un salarié du PRISM honore le 0,5 ETP d'intervenant social du commissariat de Châtellerault.

Il est installé au commissariat de Police de Châtellerault il est rattaché au Commandant MARTINEAU, Chef de Circonscription, Commandant Divisionnaire à l'Échelon Fonctionnel.

Ils interviennent principalement dans un cadre préventif hors champ pénal et travaille en étroite collaboration avec le service de Sécurisation Urbaine et la Brigade des Mineurs. Il peut également être sollicité par tout autre policier.

## Les financements

Le dispositif bénéficie d'un financement tripartite avec le soutien de :



de la préfecture à travers le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance



du Département de la Vienne



de la ville de chatellerault

## l'autorité

L'iSC est placé sous l'autorité fonctionnelle de la Police et sous l'autorité hiérarchique du PRISM. Une note de l'ANISCG, l'association nationale des ISCG à laquelle le PRISM est affiliée, a repris dans une note de 2021 les champs respectifs de compétences de chacune des autorités

# LES MISSIONS DE L'ISC

A ce jour, les missions de l'intervenant social sont clairement définies comme relevant de l'action sociale, distinctes des missions de sécurité publique. Leur rôle s'articule autour de plusieurs missions essentielles :

- 1 **Accueil et écoute** en évaluant la nature des besoins sociaux révélée dans le cadre de l'activité des forces de l'ordre
- 2 Intervention sociale **de proximité** selon la situation de crise
- 3 Participation au **repérage précoce** des situations de détresse sociale afin de prévenir une éventuelle dégradation
- 4 **Informations et orientations** spécifiques vers les services sociaux de secteur, spécialisés et/ou les services de droit commun
- 5 **Facilitation du dialogue interinstitutionnel** entre les services de sécurité publique et la sphère socio-médico-éducative.

## le rôle de l'ANISCG



La fédération est un lieu ressource pour les ISCG parfois isolés et un lieu de perfectionnement de la pratique professionnelle, notamment avec les formations et journées thématiques dédiées

Ainsi les professionnels peuvent se rencontrer lors de temps d'échanges nationaux ou les de temps d'échange locaux. Depuis 2024; une professionnelle du PRISM est référente régionale pour l'ANISCG; ce qui signifie qu'elle organise des journées entre les ISCG et qu'elle peut être une personne ressource pour les nouveaux professionnels. L'expertise de la professionnelle en question, et a fortiori du PRISM, est donc reconnue par ses pairs.

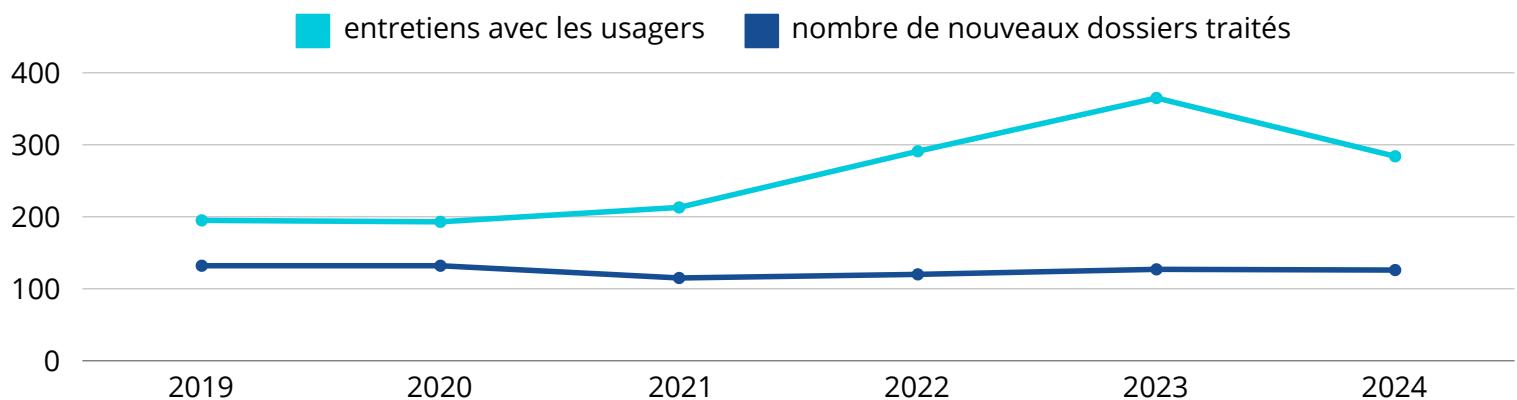
# LES CHIFFRES CLEFS

## Deux fonctions majeures

Fruit d'un travail entre le ministère de l'Intérieur et l'ANISCG, la grille des statistiques des ISCG met en avant deux éléments quantitatifs qui font partie des missions majeures des ISCG : les rencontres avec les usagers et les échanges partenariaux.

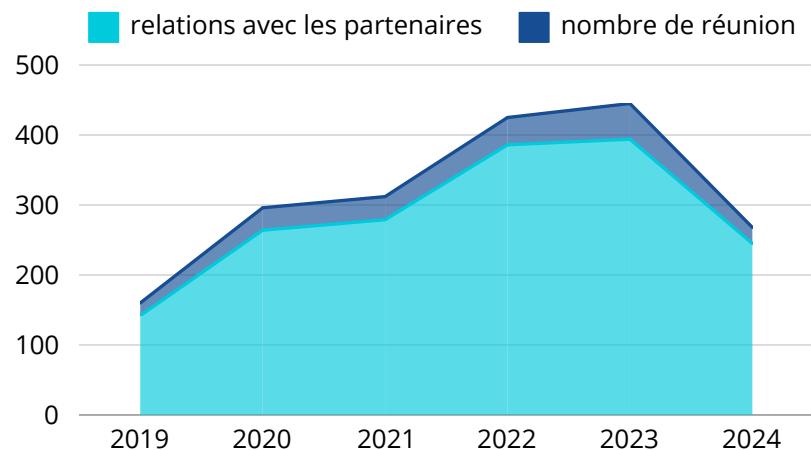
## Le nombre d'usagers rencontrés

A moyen constant depuis 2019; on constate une hausse significative du nombre d'entretiens avec les usagers (31%) qui s'explique en partie par le contentieux traité et l'accompagnement sur quelques rendez vous qui s'est développé pour l'ISC. Néanmoins, un plafond est atteint en ce qui concerne le nombre de personnes accompagnées par le professionnel, qui oscille entre 115 et 130 depuis plusieurs années.



## Le nombre de réunions et de partenaires rencontrés

Facilitateur du dialogue interinstitutionnel, l'ISC a vocation à rencontrer régulièrement les partenaires. En augmentation constante depuis 2021, le nombre de réunions et d'échanges partenariaux a diminué en 2024, pour la première fois depuis 5 ans. La baisse peut être aussi mise en parallèle des entretiens qui ont augmenté et des priorités qui ont été faites.



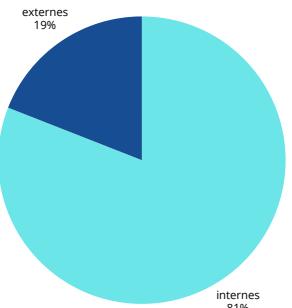
# LES CHIFFRES CLEFS

## L'origine des saisines

Positionné au sein du commissariat de Chatellerault, l'ISC a vocation à, logiquement, être sollicité par les membres des forces de l'ordre. Notons toutefois que les saisines internes ne sont pas affinées et, en fonction des brigades et des contentieux, les ISCG sont saisis de manière inégale. Ainsi il n'est pas rare d'intervenir et de présenter le dispositif à des brigades spécifiques, ce fut le cas, par exemple, en 2024 à la brigade de nuit.

## les différentes saisines

Parmi les saisines externes, on retrouve la proportion des contacts directs avec les intéressés toujours importante cette année (**63% contre 68% en 2023 et 70% en 2022**). Concernant les saisines externes, il s'agit, en pourcentage, la part la plus faible recensée au niveau des 3 dispositifs de la Vienne. Cela s'explique aussi parce qu'il s'agit du dispositif le plus engorgé du département et qu'il est souvent priorisé les situations rencontrées par les forces de l'ordre.

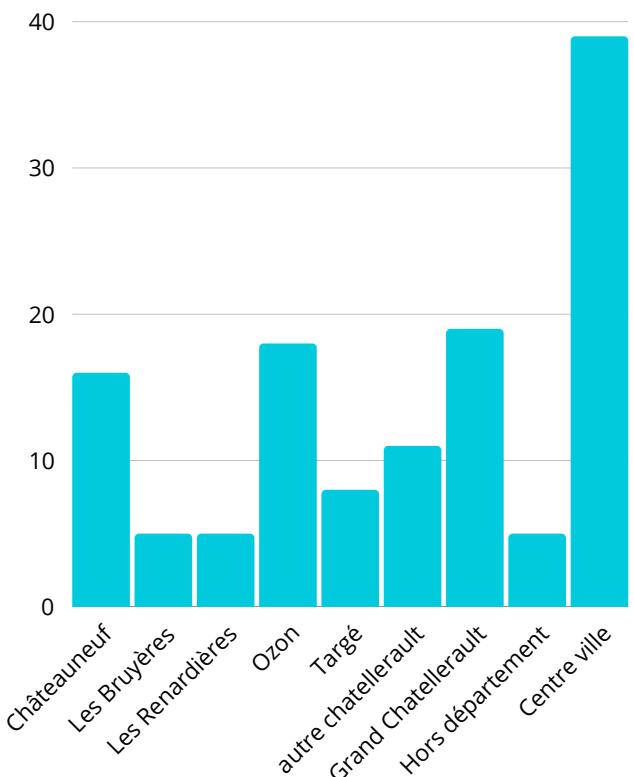


## l'origine géographique

Les personnes reçues par les ISC proviennent principalement de chatellerault, du centre ville (30%); En second, on retrouve Grand Chatellerault qui est aussi un pourvoyeur important de dossiers (20%) juste devant Ozon (14%) et Chateauneuf (12.5%) . Au total c'est 28% du public rencontré qui n'est pas domicilié dans la ville de chatellerault

Le constat de cette part importante de saisines de Grand Chatellerault, a engendré des échanges réguliers, à la fois avec les financeurs actuels, notamment la ville de chatellerault et le FIPD; à la fois par l'intermédiaire du PRISM que de celui de la Police.

Suite à ces échanges, une demande de subvention sera faite auprès de Grand Chatellerault en 2025 afin que la communauté de communes puisse participer activement et financièrement au dispositif.



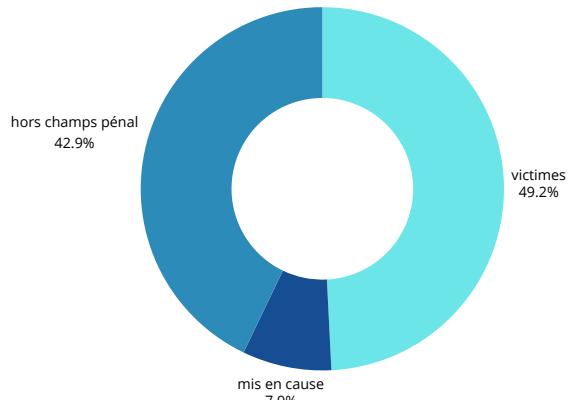
# LES CHIFFRES CLEFS

## les violences conjugales

En lien avec la hausse du nombre de dossiers de violences conjugales traités depuis maintenant plusieurs années ainsi que leur priorisation par les forces de l'ordre et plus généralement par l'institution judiciaire, le nombre de dossiers traités pour ce contentieux est majoritaire chez les ISCG. S'agissant d'un contentieux où sont surreprésentées les femmes majeures, le profil type des usagers est forcément impacté.

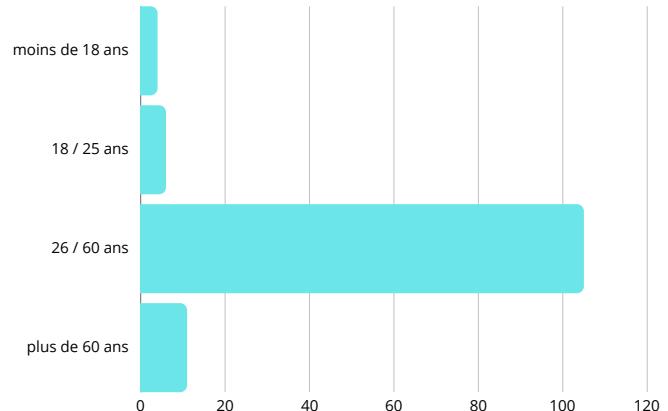
## Auteurs et Victimes

les mis en cause représentent une population toujours très faible de la prise en charge des ISC : moins de 10%. Comme en 2023, le public majoritairement représenté sont les victimes (50%); les personnes "hors champs pénal" viennent ensuite (43%) dans des proportions similaires à l'année passée.



## Genre et ages

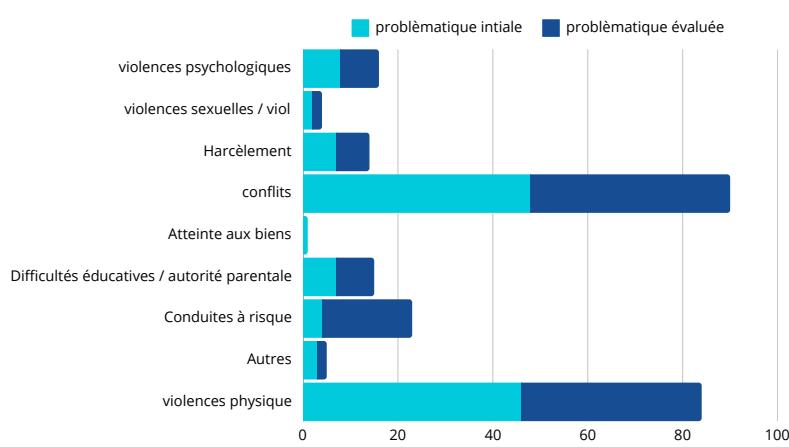
En lien avec l'infraction majoritairement représentée, on retrouve majoritairement des femmes (68%), agées entre 26 et 59 ans. la part de mineurs accompagnés reste très résiduelle.



## Les problématiques rencontrées

une problématique initiale est repérée par la personnes qui oriente la situation auprès de l'ISCG, puis celui-ci évalue la problématique réelle de la personne. En fonction de la problématique évaluée, l'ISC va accompagner la personne sur ce sujet avant de l'orienter vers le partenaire adéquat.

Parmi les problématiques initiales qui sont évaluées, on ne retrouve pas réellement de disparité excepté en ce qui concerne les conduites à risques qui sont régulièrement mises en exergue par l'ISC et rarement le motif de saisine par la personne qui oriente.

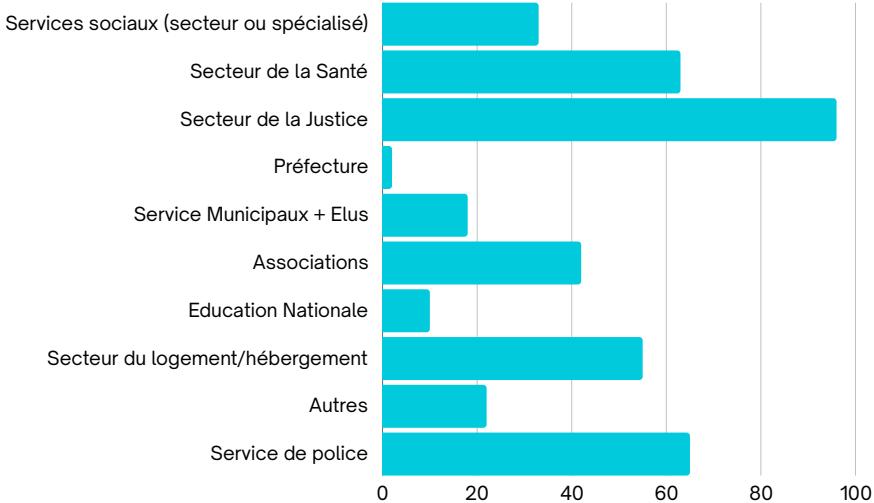


# LES CHIFFRES CLEFS

## l'orientation

Rouage se situant essentiellement au carrefour des champs du social et du judiciaire, l'ISC est amené à orienter des usagers vers des partenaires pour une prise en charge spécifique. Cela engendre aussi une obligation pour l'ISCG, à la fois de connaître et de faire connaître sa fonction.

## Les orientations



l'ISC oriente de manière importante vers le secteur judiciaire (39% pour secteur justice et police/ gendarmerie), vers le secteur social (32% pour le logement, les association et les services sociaux) puis dans des proportions moins importantes (15%) vers le secteur du soin.

## les rencontres

Ayant la nécessité de connaître l'ensemble des dispositifs et de faire connaître son rôle, les ISCG ont rencontré de nombreux partenaires au cours de l'année et présenté leurs missions au sein de différentes instances. Par exemple la participation à une rencontre lors de la visite d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en septembre 2024. Temps d'échange où ils ont pu présenter leur mission et leur utilité dans le champs spécifique des violences conjugales; à la fois auprès des experts, mais aussi auprès de nombreux partenaires de la Vienne présents lors de ce temps.

L'ISC est également présent sur de nombreux temps institutionnels : deux COPIL VIF, le CLAV, le réseau violences conjugales de chatellerault....

De même, la participation à plusieurs ciné débats est à valoriser dans la pratique des professionnels; notamment à proximité du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Par exemple, en co-animation, avec la psychologue du CIDFF 86, du ciné débat autour du film l'"Amour et les forêts", organisé par la ville de CHATELLERAULT au cinéma Les 400 Coup le 28/11/24.

# FOCUS SUR L'ANNÉE 2024

## les rencontres partenariales

Maillon essentiel de la chaîne sociale, l'ISC de Chatellerault a pu rencontrer différents partenaires. Ce fut le cas par exemple du CCAS de Naintré, du CHRS de la ferme de l'Espoir, de l'équipe de la maison Freyjas ou encore de la nouvelle coordinatrice du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la ville de Chatellerault.

L'objectif étant toujours le même : de connaître les différents dispositifs afin de pouvoir en faire bénéficier un large public.

## le nombre de dossiers en attente au 31.12.24

Au 31.12.24, 217 Dossiers d'usagers n'ont pas été traités. Il s'agit à la fois des orientations des forces de police mais aussi des main courantes que l'ISC estime devoir appelé mais, faute de moyen n'est pas en mesure de contacter. Tel quel, les financements actuels ne permettent pas de répondre à la demande; ce qui peut générer de la frustration

**217  
DOSSIERS**

## Les rencontres ANISCG

Fonction isolé au sein du commissariat de Chatellerault, qui plus est à mi temps, l'ISC a pu bénéficier de rencontres avec ses paires. Tout d'abord au sein du PRISM avec les autres intervenants sociaux de la Vienne (gendarmerie et commissariat de Poitiers) au travers d'instance comme des réunions de service ou de l'analyse des pratiques.

Au-delà des pratiques départementales, l'ISC a rencontré ses paires de la région lors d'une rencontre régionale, favorisée par la fédération de l'ANISCG au cours de l'année. Ces rencontres régulières permettent de mettre en avant l'actualité de chacun des services et d'échanger pour se inspirer de pratiques d'ailleurs.

Enfin, l'ISC a pu rencontrer ses paires au niveau national, notamment avec la journée nationale de l'ANISCG

Au cours de l'année, l'ISC a pu participer à la journée annuelle de l'ANISCG



# PERSPECTIVES 2025

## La communication

partie inhérente de l'activité de L'ISC, la communication reste et restera en 2025 importante, avec notamment sur le premier trimestre une présentation de la fonction d'ISC à l'IRTS, à destination des étudiants des métiers du social mais aussi à destination des infirmiers libéraux.

Des flyers vont aussi être créés au cours de l'année et les affiches redessinées, dans l'objectif de communiquer davantage directement auprès des usagers

## La prime Sécur

L'année 2024 a été marquée par le versement de la prime sécur à l'ensemble des salariés suite à un accord qui a été signé par les partenaires sociaux le 4 juin dernier, accord qui a été agréé par le Ministre du travail, de la santé et des solidarités le 25 juin et enfin publié au Journal officiel le 26 juin.

Si l'accord permet de rétablir une situation juste au niveau du PRISM puisque les ISCG étaient exclus du champ de l'application de l'accord précédent et au dispositif de retrouver de facto un peu d'attractivité, la difficulté réside dans les modalités de financement du dispositif.

Si le rapport d'activité met en évidence que le dispositif atteint un plafond de verre avec des moyens constants et une impossibilité à accompagner l'ensemble des usagers, la hausse des coûts engendre une perspective d'une baisse du nombre de professionnels alors que le dispositif aurait besoin d'une hausse de temps.

En effet, en 2025 et en l'absence d'une hausse des financements, nous serons contraints de diminuer les effectifs présents sur le commissariat.

## Le pôle psycho-social

Partie intégrante du pôle psycho social, l'ISC de Châtellerault a souvent été mis de côté en 2024, du fait de la distance géographique. Il s'agira donc, de travailler de concert avec les forces de l'ordre et les autres membres du pôle psycho-social afin d'inclure l'ISC dans ce service.

## financements complémentaires ?

Suite au comité des financeurs des ISCG de 2023, il avait été mis en avant la nécessité de développer ce dispositif prioritairement au regard de l'attente. En 2025, une demande de financement sera réalisée auprès de Grand Châtellerault afin de pouvoir compléter les financements déjà existants.